# LES RENDEZ-VOUS DU DROIT SOCIAL

**4 demi-journées**

## L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE EN DROIT DU TRAVAIL ET DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

**CHAQUE TRIMESTRE, UNE RENCONTRE D'UNE DEMI-JOURNÉE, SOIT 4 MATINÉES INDISSOCIABLES DANS L'ANNÉE, POUR SUIVRE ET ANALYSER LES TEMPS FORTS DE L'ACTUALITÉ DU DROIT DU TRAVAIL ET DU DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET ANTICIPER LEURS INCIDENCES DANS L'ENTREPRISE**

**LE PROGRAMME DE CES DEMI-JOURNÉES EST AJUSTÉ EN TEMPS RÉEL POUR PRENDRE EN COMPTE L'ACTUALITÉ, LA DERNIÈRE JURISPRUDENCE ET LES RÉFORMES À VENIR**

**À TITRE INDICATIF, LES THÈMES D'ACTUALITÉ SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉS LORS DES RENDEZ-VOUS :**

› Loi de financement de la sécurité sociale
› Durée du travail, congés : notion de travail effectif, contentieux relatif au temps de travail
› Contrat de travail et conditions de travail : contenu et modifications
› Rupture et suspension du contrat de travail
› Restructurations et licenciements (pour motif personnel et économique)
› Droit disciplinaire, responsabilité et délégation de pouvoir : dernières jurisprudences
› Relations collectives de travail, dialogue social, représentants du personnel, élections professionnelles
› Épargne salariale et retraite, prévoyance et mutuelle
› Assurance chômage : suivi des modifications
› Salaire, frais professionnels, contrôle et contentieux URSSAF (droits et garanties des cotisants)
› Nouveaux enjeux RH liés à la transformation du travail : IA & RH, nouveau cadre pour le télétravail, CETU, transition écologique, senior
› Égalité professionnelle et discriminations au travail, vie privée/vie professionnelle
› Santé et sécurité au travail, inaptitude : temps partiel thérapeutique, droit de retrait, visite de reprise, reclassement, contre visite médicale,...

### VOTRE CONTEXTE

### OBJECTIFS

Intégrer dans sa pratique les dernières évolutions législatives et décisions de jurisprudence dans le domaine du droit du travail et du droit de la sécurité sociale.
Analyser les incidences de ces modifications sur les pratiques RH dans l'entreprise.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une synthèse trimestrielle pour suivre et analyser en détail toute l'actualité sociale afin de gagner en réactivité
Un format et un rythme particulièrement adaptés au suivi régulier des évolutions jurisprudentielles et législatives en droit du travail
L'expertise de l'intervenant, avocat et consultant spécialisé

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et directeurs des services RH/administration du personnel, juristes, dirigeants, cadres supérieurs, managers, collaborateurs souhaitant bénéficier d'une synthèse régulière des nouveautés et actualités en droit social
Il est nécessaire de connaître les fondamentaux du droit du travail

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

### TARIFS

1 740 € HT - Réf : DTW-RDVW

Validité : 30 juin 2027

### PROCHAINES SESSIONS

**Paris Montparnasse :**
**le 18 décembre 2026 de 09:00 à 12:30**
**le 11 mars 2027 de 09:00 à 12:30**
**le 15 juin 2027 de 09:00 à 12:30**
**le 30 septembre 2027 de 09:00 à 12:30**
**le 14 décembre 2027 de 09:00 à 12:30**

**Formation à distance :**
**le 17 décembre 2026 de 09:00 à 12:30**
**le 12 mars 2027 de 09:00 à 12:30**
**le 14 juin 2027 de 09:00 à 12:30**
**le 1 octobre 2027 de 09:00 à 12:30**
**le 13 décembre 2027 de 09:00 à 12:30**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

## Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

## Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

## Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

## Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

*GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation*

**Prise en charge** (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

*Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.*

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr*
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*